

*« L'analyse du discours médiatique : l'implicite dans les interactions radiophoniques d'Alger chaîne 3 »*

*YAHIAOUI Kheira*

*Université de Hassiba Benbouali- Chlef*

**Le résumé**

Nous proposons dans Cette communication une analyse de l'implicite dans les interactions radiophoniques d'Alger chaîne 3. Notre corpus d'analyse est un recueil d'échanges verbaux enregistrés au vif au cours de deux émissions en français diffusées sur « Alger chaîne 3 ». Notre objectif est d'appréhender l'implicite, sa nature et son fonctionnement dans le discours radiophonique où les interactants sont soumis à plusieurs contraintes qui conditionnent leurs interactions (temps, sujet, absence physique...). Les travaux de *C. Kerbrat-Orecchioni* sur les interactions verbales constituent notre base théorique de référence.

**Les mots clés :** les interactions radiophoniques, l'implicite, le présupposé, le sous-entendu, l'ironie.

**Introduction**

Depuis l'inauguration en France de l'analyse du discours dans les années 60 et le développement de l'approche conversationnelle, l'étude des discours oraux s'est remarquablement élargie à d'autres disciplines autres que la linguistique comme la sociologie, la psychologie, l'ethnographie, la philosophie. Cet engouement pour l'analyse des discours oraux s'inscrit dans le sillage du développement des recherches linguistiques qui ont remis en cause les méthodes structurales (linguistique de la langue) au profit de la linguistique de la parole. Aujourd'hui, toute situation d'échange verbale impliquant deux ou plusieurs personnes allant de la forme la plus familière (la conversation) à l'interaction la plus institutionnalisée fait l'objet d'étude de l'interactionnisme. Chaque interaction verbale révèle une spécificité qui la différencie de celle d'une autre. En inscrivant nos projets de recherche dans cette dynamique, nous proposons dans cet article les résultats de nos réflexions sur les interactions radiophoniques.

Partant de la constatation que les interactions radiophoniques de la chaîne d'expression française Alger chaîne 3 sont régies par les mêmes règles que celles des interactions quotidiennes, nous essayerons d'apporter des réponses aux questions suivantes : l'implicite existe-t-il dans les interactions radiophoniques ? Comment se manifeste-t-il ?

Dans cette communication nous nous attellerons, dans un premier temps, à déterminer le cadre théorique de l'analyse, dans un second temps, à montrer comment l'implicite fonctionne dans ce type de discours.

## **L'implicite**

Selon Chiali (2008 : 123), *On nomme sens implicite tout sens qui n'est pas directement lié au signifiant d'un message, mais qui est anticipé, prémédité, à partir des signifiés normalement associés de ce message.* Le sens implicite est donc tout ce qui dépasse le signifiant d'un message, le sens littéral de l'énoncé. Comme c'est le cas pour plusieurs phénomènes discursifs, l'implicite montre que le langage n'est pas transparent. Ce qui veut dire des contenus dérivés viennent se greffer sur le contenu littéral d'un énoncé.

Dans une situation de communication, les locuteurs ne parlent pas toujours directement ou explicitement. Ils expriment indirectement leur pensée pour faire passer un message ou un point de vue sans pour autant assumer la responsabilité de cet acte. Selon Ducrot (1980 : 05), *on a bien fréquemment besoin à la fois de dire certaines choses, et de pouvoir faire comme si on les avait pas dites, de les dire, mais de façon telle qu'on puisse refuser la responsabilité de leur énonciation.* De ce fait, l'implicite est une formulation indirecte d'un message qu'on peut dire explicitement mais pour des raisons de convenance, on a recourt à la formulation implicite.

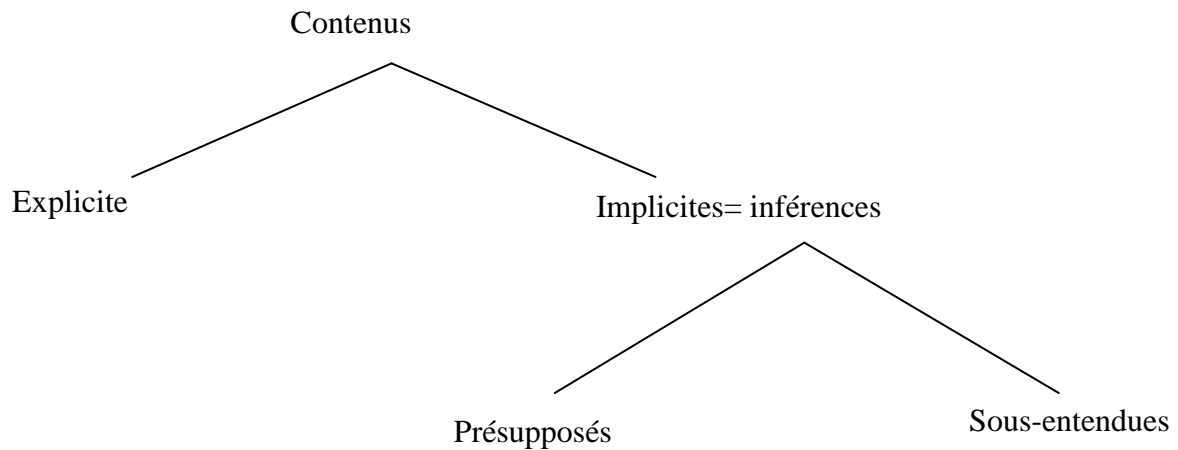
Parler directement selon un mode implicite est plus simple, voire plus clair aussi bien pour le locuteur (qui énonce) que pour le récepteur (qui interprète). *Or, on ne parle pas toujours directement. Certains vont même jusqu'à dire qu'on ne parle jamais directement; qu'" il fait chaud ici" ne signifie jamais qu'il fait chaud ici, c'est selon, "ouvre la fenêtre", "ferme le radiateur", "est ce que je peux tomber la veste?"; "il fait frais ailleurs", "je n'ai rien de plus intéressant à dire", etc.: bref, ce serait l'indirection qui serait la règle.*

(Kerbrat-Orecchioni, 1998 :05) Ces exemples que propose Kerbrat-Orecchioni illustrent bien que pour une interprétation de la structure profonde de l'énoncé la prise en compte du fonctionnement de l'implicite est nécessaire.

La formulation indirecte peut causer des malentendus ou déboucher sur une non compréhension au cas où l'un des partenaires n'arrive pas à déceler qui fait que *la formulation implicite est parfois plus efficace mais elle est toujours plus risquée que la formulation explicite.* (Idem : 295)

## **Les sens implicites**

L'interprétation d'un énoncé ne doit pas rendre compte seulement de son sens littéral, explicite mais aussi des différents sens implicites de cet énoncé. De ce fait, le contenu d'un énoncé peut être formulé soit de façon explicite soit de façon implicite, ou bien les deux conjointement. Kerbrat-Orecchioni reformule de la façon suivante la schématisation d'un énoncé proposée par Grice:



En effet, dans les contenus implicites, deux catégories émergent dans le fonctionnement d'une interaction verbale : le présumé et le sous-entendu. Habituellement dans les traditions de recherche on oppose les présumés, implicite produit par le message linguistique lui-même, aux sous-entendus, implicite plus directement en rapporte avec les données situationnelles et les activités d'interprétation des interlocuteurs.

Ainsi Vion (2000) propose de nommer le présumé " implicite " pour sa localisation au niveau de la phrase et le sous-entendu "implication " puisqu'il est plus étendu que "implicite". De même, Ducrot établit une distinction entre l'implicite de phrase "présupposé" et l'implicite de l'énoncé "sous-entendu ".

Moeschler, de son côté établit une classification de l'implicite en deux catégories : les implicites sémantiques et les implicites pragmatiques. Il affirme : *je dirais qu'un implicite sémantique est le produit du seul matériel linguistique, alors que les implicites pragmatiques sont liées à des règles et des normes discursives.* (1985 :35)

En dehors de la nomination, la différence entre présumé et sous-entendu, pose la problématique de l'interprétation et des méthodes d'analyse qui sont proposées. Le présumé est interprété en se référant au seul contenu linguistique de l'énoncé, tandis que le sous-entendu est interprété en se référant au contexte et à l'environnement discursif de sa production.

Pourquoi ne parle-t-on pas directement ? Pourquoi on a recourt à des formulations qui dépassent le sens littéral d'un énoncé ? Pourquoi l'implicite est-il aussi sollicité par les interactants ?

Le recours aux formulations indirectes, dont l'implicite notamment est un acte très récurrent dans l'usage. Il ne serait peut-être pas exagéré de considérer que la majorité des situations d'interactions verbales, les individus n'utilisent pas un mode d'expression directe puisque la langue leur offre plusieurs possibilités de s'exprimer de façon raffinée : soit de manière *explicite* (dire ce qu'on a directement et explicitement) soit de manière *implicite*.

L'usage de l'implicite peut être justifié par un simple plaisir de recourir au niveau profond de la langue. On peut utiliser la formulation indirecte pour un simple plaisir de recourir au niveau profond de la langue. Ainsi, l'échange est valorisé, dans la mesure où la langue devient un jeu de devinette et de

cache-cache. Or, ce plaisir de la formulation indirecte peut poser des problèmes d'intercompréhension surtout quand on n'arrive pas à l'interpréter. Ainsi, *plus grands sont les risques qu'on ne parvienne pas, quelle catastrophe, à trouver le sens caché par L dans l'énoncé...* (Kerbrat-Orecchioni, *Op.Cit*: 227)

Il arrive aussi que l'implicite soit introduit comme moyen d'atténuation des hardiesses du langage ou d'euphémisme dans des cas où la formulation directe risque d'offenser ou de menacer la face positive de l'un des interactants. Enfin, lorsqu'on ne peut pas, pour des raisons de convenance, utiliser l'expression directe. L'implicite devient un recours obligé.

L'usage de l'implicite n'est pas conditionné dans tous les contextes par des raisons objectives. Ce qui veut dire que sa pratique est si ancrée dans nos pratiques langagières et nos habitudes quotidiennes qu'elle se banalise.

Nous proposons maintenant de passer à l'analyse de quelques types d'implicites que nous avons repérés dans notre corpus des interactions radiophoniques.

### **Le présupposé**

Avant de passer à l'analyse proprement dite du présupposé dans les interactions radiophoniques, nous suggérons de présenter quelques définitions de ce type d'implicite.

Il est reconnu que le présupposé est inscrit dans l'énoncé, il peut être interprété en dehors du contexte. Selon Kerbrat-Orecchioni (*Op. Cit* : 25), *nous considérons comme présupposé toutes les informations qui sont être ouvertement posées [...], sont cependant automatiquement entraînées par la formulation de l'énoncé, dans lequel elles se trouvent intrinsèquement inscrites, quelle que soit la spécificité du cadre énonciatif.* Donc, n'importe quelle personne peut aisément comprendre le présupposé en fonction du composant linguistique et contextuel de l'énoncé, surtout si nous considérons que *les sens implicites que constitue le présupposé sont donc liés à l'énoncé, et indépendant de leur apparition dans un contexte précis.* (Chiali ,2008 :124-125) A partir de ces deux définitions, nous dirons que le présupposé est lié à l'énoncé et que le contexte n'a aucune influence sur l'interprétation du message. Sans faut-il observer que c'est l'énonciateur qui assume la responsabilité du présupposé et il ne peut en aucun cas s'en détacher. En plus, le présupposé laisse le posé intacte et n'entre pas en contradiction avec lui.

Afin de distinguer le présupposé du sous-entendu, il existe un test de comportement syntaxique qu'on peut administrer en trois étapes :

- Examiner la compatibilité de l'énoncé avec des enchaînements contraires.
- Transformer l'énoncé en une interrogation.
- Examiner le contraire de l'énoncé.

Nous allons nous appuyer sur ce test pour analyser quelques énoncés repérés dans notre corpus.

**Séquence 1** : (interaction de fil en aiguille 10)

C: ils attendent que ça □ x

Dr: et un : un : □ grippé ou bien:: quelqu'un qui présente une - un rhume je crois qu'E c'est un  
Excellent endroit □ pour:: propager et pour contaminer (.) je répète qu'on dehors du salon du livre □  
c'est la période propice au:: ↑ infection au:: grippe **il faut se vacciner contre la grippe** ↑

C : MAIS ↑ à partir de quel âge x

L'énoncé que nous allons analyser est : « *il faut se vacciner contre la grippe* ».

Nous passons maintenant à proposé un posé (**P**) et un présupposé (**PP**) : ???

**PP** : la grippe est dangereuse.

**P** : faites vos vaccins.

A ce stade nous n'avons pas encore conclu si l'énoncé est vraiment un présupposé. Nous allons appliquer maintenant le test composé des trois étapes pour savoir si l'énoncé : « *il faut se vacciner contre la grippe* » est un présupposé et non un sous-entendu.

**1. Examiner la compatibilité de l'énoncé avec des enchaînements contraires du posé et du présupposé :**

- *Énoncé + le contraire du posé PP*

Il faut se vacciner contre la grippe + la grippe n'est pas dangereuse → contradiction

- *Énoncé+ le contraire du présupposé P*

Il faut se vacciner contre la grippe+ ne faites pas vos vaccins → contradiction

Nous constatons que ces enchaînements sont incongrus et manquent de cohérence.

**2. Transformation de l'énoncé en une interrogation : est-ce que + énoncé**

→ Est-ce qu'il faut se vacciner contre la grippe ?

D'une coté la question laisse supposer (entendre) que la grippe est dangereuse et d'autre coté la question porte sur le posé et non sur le présupposé.

**3. La dernière étape qui reste est celle d'examiner le contraire de l'énoncé**

**Énoncé + ne → pas**

→ Il ne faut pas se vacciner contre la grippe.

De même la négation porte sur le posé et non sur le présupposé.

Nous avons conclu que le présupposé est maintenu à la fois dans l'interrogation est dans la négation ce qui fait de l'énoncé « *il faut se vacciner contre la grippe* » est un présupposé.

**Séquence 2** : (interaction de fil en aiguille 10)

Dr: En principe □ (.) il y a une priorité (.) y a une priorité La: la: **l'Algérie à fait un grand effort cette année** Il va être <remboursé> au delà de 63 ans c'est déjà BEAUCOUP ↑ (.) [Parce que x

C: [ <+ un WAW ↑

Dr: d'abord □ d'abord □ diriger vers les personnes fragilisées □ je vais utiliser un terme qui va peut être choquer x médical vers les personnes TAREES □ euh:: tarée dans le sens [ médical.

Un peu plus loin dans l'interaction, nous avons repéré l'énoncé suivant : « l'Algérie a fait un grand effort cette année » sur lequel nous avons appliqué les mêmes étapes du test que dans l'énoncé précédent pour voir s'il s'agit d'un présupposé à distinguer du sous entendu.

**Énoncé** : l'Algérie a fait un grand effort cette année.

**PP** : L'Algérie a fait des efforts auparavant.

**P** : l'Algérie fait des efforts.

Nous passons maintenant à l'analyse :

### **1. Examiner la compatibilité de l'énoncé avec des enchaînements contraires du posé et du présupposée :**

- **Énoncé + le contraire du posé PP**

L'Algérie a fait des efforts cette année+ l'Algérie n'a pas fait des efforts auparavant → contradiction

- **Énoncé+ le contraire du présupposé P**

L'Algérie a fait des efforts cette année + l'Algérie ne fait pas des efforts → contradiction

Nous constatons que ces enchaînements sont contradictoires et produisent un effet d'incohérence.

### **2. transformation de l'énoncé en une interrogation : est-ce que + énoncé**

- ➔ Est-ce que l'Algérie a fait des efforts cette année ?

Dans cette question, nous constatons que l'interrogation porte sur une partie de l'énoncé « cette année ». En effet, la question appuie le point de vue PP que l'Algérie a fait des efforts auparavant.

### **3. la dernière étape de l'analyse linguistique consiste à examiner le contraire de l'énoncé :**

**Énoncé**            **ne + pas** ➔

- ➔ L'Algérie n'a pas fait d'effort cette année.

Cet énoncé induit que l'Algérie a fait des efforts auparavant. Donc, confirme le présupposé.

Suite à ces étapes nous dirons que le présupposée "L'Algérie a fait des efforts auparavant" est maintenu dans / Est-ce que l'Algérie a fait des efforts cette année ?/ et dans / L'Algérie n'a pas fait d'effort cette année/.

L'implicite sémantique, ou ce qu'on appelle couramment " le présupposé " est un moyen par lequel l'implicite s'inscrit au niveau de l'énoncé, c'est-à-dire l'interlocuteur peut l'interpréter en se référant au seul contenu sémantique. Ainsi, dans l'interaction radiophonique qui porte essentiellement sur le support verbal, le recours à ce type est très récurrent puisque d'une part, il ne s'agit pas d'une négociation de l'implicite (qu'a ce que tu veux dire,...) car l'interprétation de cet implicite émane de l'énoncé lui-même. D'autre part, l'implicite ne peut être véhiculé dans cette forme d'interaction que par le moyen verbal uniquement.

### **Les sous-entendus**

Généralement, pour déceler le sous-entendu. Il faut relier l'énoncé avec le contexte d'énonciation. Selon Chiali (2008 :126 ), *les sous-entendus ne sont pas codifiés dans les composants lexicaux et syntaxiques .ils sont dépendant du contexte, donc liés à l'énonciation.* Cela revient à admettre que les sous-entendus résultant de l'association des facteurs internes, des facteurs externes à l'énoncé, et surtout du contexte qui joue un rôle primordial dans la constitution de cet implicite. Comme le souligne Kerbrat-Orecchioni (1998 :39 ), *Il s'agit entre autre : "des information qui sont susceptibles d'être véhiculées par un énoncé donné, mais dont l'actualisation reste tributaire de certains particularité du contexte énonciatif.* Donc, le contenu implicite du sous-entendu n'est pas déterminé par le sens des constituants de l'assertion, mais il dépend essentiellement de l'environnement discursif de cette assertion.

Il en résulte que, sur le plan pragmatique, le récepteur qui assure la responsabilité énonciative tandis que l'énonciateur peut parfaitement en refuser la responsabilité. On peut observer enfin que le sous-entendu ne résiste pas obligatoirement à la négation et à l'interrogation, de même qu'il peut être indifférent par rapport au posé (le laisser intact) ou entrer en contradiction avec lui.

Nous avons examiné quelques extraits de notre corpus.

### **Séquence 01** (interaction Nass Nass 07)

An : femme: au foyer, (.) vous avez combien d'enfants =

Ad: = j'ai deux□

An : [aussi :: (rire)

Ad: [<+ oui

An : Le dernier a quel âge

Ad : il a ::: presque sept ans□ (.) il aura sept ans en février

An: Alors↑ **vous êtes un peu plus âgée** (rire) que celle qui était avant (rire)

Ad: oh↑ ça dépend□ ça dépend□

An: (RIRE) non non□ jE fais des calculs (rire) alors↑ dites moi□ le mot qui vous intéresse

L'animateur pose des questions à l'auditrice sur l'âge de son premier enfant, l'auditrice lui répond qu'il a sept ans. Il compare l'âge de l'enfant de cette auditrice avec celui de l'enfant de l'auditrice qui a appelé avant ; sur cela, il affirme à l'auditrice avec qui il se trouve en interaction "vous êtes un peu plus âgée que celle qui était avant".

Dans l'énoncé "vous êtes un peu plus âgée". Nous allons pratiquer le même test que nous avons passé dans le sous-entendu pour le distinguer du sous-entendu.

### **1. l'interrogation: est-ce que +énoncé**

Est-ce que vous êtes plus âgée. Ou bien : êtes-vous un peu plus âgée?

### **2. la négation: ne--- pas**

Vous n'êtes pas un peu plus âgée ?

Nous estimons que l'énoncé "vous êtes un peu plus âgée" est un sous-entendu en se basant sur les éléments suivants :

- Le sous-entendu ne résiste pas à l'interrogation puisque la question "est-ce que vous êtes un peu plus âgée ?" peut avoir une réponse négative ou positive (oui ou non) comme, elle peut tout à fait ne pas avoir de réponse.
- le deuxième critère se trouve dans la séquence où l'animateur n'assume pas la responsabilité de son énonciation en affirmant qu'il ne demande que pour faire des simples calculs accompagnés par un rire au début et à la fin de sa réponse en (T4).

Notons que l'auditrice en (T3) a violé " la maxime de manière " dans la mesure où sa réponse n'était pas claire.

Dans cet énoncé, il s'agit d'un implicite "de graduation" qui se dévoile via l'expression "un peu" que Ducrot l'attribue une valeur positive par rapport à l'expression "peu" qui s'oriente vers la valeur négative.

### **Séquence 2: (interaction Nass Nass 12)**

Ad: [ <+ retraite□

An: [retraité euh :: chauve ou pas

Ad: oh↑ euh:: xx non□ (rire)

An: (rire) vous avez gardé tout vos cheveux=

Ad: = oh↑ oui

An: qu'a ce que vous faisiez auparavant↑

Ad: euh:: <finance>

An: dans les finances□ (.) et :: vous n'avez pas perdu vos cheveux et bien :: vous avez :: vous avez Beaucoup de chance (.) [Alors□

Ad: [ <+ j'ai x les yeux□



An: [ et bein **vous avez dépassé** l'ordre écoutez on peut pas tout garder (rire)  
Ad:<+ oui □

Dans cette séquence, l'animateur dans son échange avec l'auditeur intervenant sur le fait qu'il est chauve ou pas. L'auditeur lui répond qu'il n'est pas chauve mais qu'il a un problème au niveau de ses yeux, l'animateur lui répond "vous avez dépassé l'ordre, on ne peut pas tout garder". Notre analyse portera sur l'énoncé "vous avez dépassé l'ordre".

De même, pour conclure si l'énoncé est un sous-entendu, nous passons au test de comportement syntaxique.

### **1. l'interrogation : est ce que +énoncé**

Est-ce que vous dépassé l'ordre ? L'énoncé ne résiste pas à l'interrogation puisque la question /est ce que vous avez dépassé l'ordre? / Manque de cohérence.

En plus, si on admette que la question est cohérente on ne peut pas avoir une réponse positive ou négative. Cependant, l'auditeur répond l'animateur suite à sa production en transgressant "*la maxime de quantité*" en apportant des informations que l'animateur n'a pas demandé.

### **2. la négation: ne---pas**

Vous n'avez pas dépassé l'ordre

Dans cette étape aussi, l'énoncé ne résiste pas à la négation puisque d'un part, l'énoncé manque de cohérence ; on peut dire /vous n'êtes pas vieux/ou/vous êtes assez jeune/mais l'énoncé /vous n'avez pas dépassé l'ordre /est linguistiquement incorrect.

D'autre part, l'énoncé /vous n'avez pas dépassé l'ordre/on peut avoir comme sens implicite /vous êtes jeune/ ce qui peut être interprété par l'autre partenaire comme une ironie puisque l'auditeur est un retraité. Donc l'environnement discursif est incompatible avec cette assertion. En plus, nous avons dit que l'énoncé /vous n'avez pas dépassé l'ordre/ peut avoir comme implicite : /vous êtes jeune/ par cet énoncé "*la maxime de quantité*" ou de "verticité" est transgressée. En plus de ces deux éléments qui illustrent que l'énoncé est un sous entendu, nous avons :

- l'énoncé est accompagné avec un rire plus ou moins moqueurs qui renseigne sur la présence d'un implicite et pousse l'interlocuteur à interpréter l'énoncé en dépassant le sens littéral des mots.
- l'animateur peut refuser la responsabilité de son énonciation face à des réactions de l'auditeur comme /vous voulez dire que je suis vieux hein ! / Donc, l'animateur peut répondre /je n'ai pas dit ça/ou /ne me dire ce que je n'ai pas dit /.
- Nous ajoutons comme dernier point que le sous-entendu n'entre pas en contradiction dans cet énoncé avec le posé /vous n'êtes plus jeune/.le posé est intact .Cependant, dans d'autre cas il peut tout à fait entrer en contradiction avec lui.

Donc, les deux énoncés que nous avons analysés illustrent bien la présence de ce type d'implicite dans les interactions radiophoniques. En plus les éléments paraverbaux contribuent à la constrictio du sous-entendu.

### **L'ironie**

L'ironie est l'une des procédés par lesquels s'instaure l'implicite dans un énoncé. Selon Kerbrat-Orecchioni (1998 :102) l'ironie *implique une relation d'antonymie, ou tout au moins d'opposition, entre les deux niveaux du contenu*. Donc, nous parlons d'ironie dans le cas d'une contraction : *l'ironie repose sur la contradiction entre deux énoncés*. (Chiali, 2008 :127)

Ces deux définitions montrent que pour qu'il y est ironie, il faut que deux niveaux ou au moins deux énoncés se trouvent en situation de contradiction .Or ce n'est pas forcément cette contradiction qui engendre uniquement *l'ironie* puisque celle-ci peut avoir lieu dans un énoncé où il n'y a pas de contradiction mais où interviennent d'autres facteurs. Parmi ces facteurs nous citons dans notre cas (des interactions radiophoniques les éléments paraverbaux comme un rire moqueur, ou le changement d'intonation.

Sans doute peut-on observer qu'aucun énoncé n'est intrinsèquement ironique c'est-à-dire que ce n'est pas une propriété de la langue. Cependant, c'est la langue qui se combine avec l'environnement discursif pour donner cet effet d'ironie.

Nous passons maintenant à l'analyse de quelques énoncés que nous avons jugés ironiques.

#### **Séquence 1:** (interaction De fil en aiguille 09)

(T1)B: Pas du tout □ pas du tout □ faut être rapide dans ses mouvements,

(T2)C: oh ↑ Rapide:: Fouzia alors □ alors □ x est prêt

(T3)B: pas du:: tout: ↑ vous mangez tôt ↑

(T4)C: x c'est pas possible □ le dîner sera prêt à quel heure là ↑ ça veut dire entrer à la cuisine a 14 heures □

(T5)B: pas 14 heures pas 14 heures (3) faut s'organiser voyons Badia ↑

(T6)A: **avec ces gens □ [tout s'organise**

(T7)B: [ces gens □ ça veut dire quoi ces gens □

(T8)A: avec ces gens là (rire)

L'animatrice B en parlant d'organisation donne des conseils à ses deux collègues qui ne sont pas du tout d'accord avec elle. A leurs avis ce qu'elle demande est impossible. Nous prenons l'énoncé " avec ces gens tout s'organise".

Cet énoncé est tout à fait compatible avec l'environnement discursif où il est inscrit, aucun élément contextuel ne signifie l'existence d'un implicite (de l'ironie). A ce niveau, il n'y a pas d'ironie puis qu'il n'y a pas de contradiction dans les deux niveaux de l'énoncé. Le seul moyen qui reste à voir réside dans les éléments para-verbaux. En se référant à notre enregistrement audio, nous avons

constaté que l'énoncé: "avec ces gens tout s'organise" est accompagné par une intonation légèrement montante qui caractérise les deux niveaux de l'énoncé:

Avec ces gens □ —————> intonation légère montante.

Tout s'organise □ —————> intonation légère montante.

Cette réalisation avec intonation donne l'impression que l'énoncé "avec ces gens tout s'organise" est formé de deux énoncés: "avec ces gens" / "tout s'organise"; effet qui a été produit via l'intonation. L'ironie réside dans la réalisation de cet énoncé avec un ton moqueur ou "ironique" (si l'on peut dire). L'énoncé comporte un point de vue implicite de l'animateur A qu'on peut interpréter par : « avec vous, il n'y a jamais de problème, vous avez toujours la solution ». En plus, le mot qui donne un indice de la présence d'un implicite est : " *ces gens*". L'animatrice a employé ce mot "ces gens" pour désigner sa collègue Fouzia alors qu'elle aurait pu dire : " avec Fouzia" ou "avec notre collègue".

Notons toutefois, que cet implicite a été aisément interprété par sa collègue Fouzia qui intervient en (T7) et demande à sa collègue des explications surtout dans l'usage du mot "ces gens". En effet, l'animatrice a pu interpréter cet implicite en se référant au contexte énonciatif (les deux animatrices A/C ont trouvé que le mode d'organisation qu'elle présente est fatigant et même impossible) et aux savoirs qu'elle possède sur sa collègue Fouzia. On observe que l'animatrice Badia assume la responsabilité de son énonciation en (T8) et affirme qu'elle visait sa collègue par ces propos "ces gens *là*" c'est-à-dire vous Fouzia (qui peut être réalisé non verbalement par le mot "là". Donc, l'ironie est introduite par le ton moquer/ironique de l'énoncé et l'usage d'un nom pluriel "ce gens" pour désigner une autre personne.

## **Séquence 2:** (interaction Nass Nass 14).

(T1)An: oui □ mais:: euh est ce que vous êtes blonde ou brune:: euh: ou

(T2)Ad: claire □

(T3)An: CLAIRE:: ↑ (rire) (.) claire foncée:: (rire)

(T4)Ad: Non, claire de chez claire □

(T5)An: **claire de CHEZ CLAIRE** □ [ **ya wliidi**] bon, Alors □ dites moi □ heu:: quel est votre réponse concernant quel mot □

Dans l'échange secondaire, l'animateur pose la question à l'auditrice pour savoir si elle est blonde ou brune en (T1). Elle répond en (T2) qu'elle a le teint clair. L'animateur en (T3) répète sa réponse avec un allongement vocalique et un changement d'intonation: intonation normal en (T1) qui devient une intonation montante en (T3). Dans le même tour, l'animateur cherche des précisions sur ce mot clair (claire foncé) avec un rire qui accompagne les deux niveaux de son tour. En (T4) et (T5) s'installe l'ironie, surtout en (T5) dans l'énoncé: "claire de chez claire [y a Wliidi]".

Dans cet exemple, nous avons à peu-près la même situation que l'exemple précédent puisque l'énoncé est tout à fait compatible avec l'environnement discursif de sa production. En plus, nous n'avons pas repéré une contradiction dans l'énoncé par rapport aux énoncés précédents.

Nous allons tester d'autres moyens: le moyen verbal et paraverbal.

Nous dirons que l'énoncé : "claire de chez claire [y a wlidi]" est une ironie en se basant sur les éléments suivants:

- L'accentuation de la moitié de l'énoncé (de chez claire) qui est mentionnée par la majuscule. les deux énoncés sont produits par une intonation légèrement montante.
- Le recours à un ton plus ou moins moqueur et interrogatif en même temps et qui se caractérise par le recours à l'arabe: le mot [ya wlidi] en français (mon fils). C'est ce changement de code (du français à l'arabe) qui installe l'ironie, surtout le mot arabe [y a wlidi], ce qui est un trait verbal.

Donc, dans cet exemple l'ironie est véhiculée par: le moyen verbal qui se caractérise par le changement de code : du français à l'arabe. Le moyen paraverbal par l'accentuation, le ton moqueur et interrogatif. On observe enfin que, l'ironie dans les interactions radiophoniques est véhiculée par le support paraverbal que par le support verbal.

### **La conclusion**

Les interactions médiatiques et plus particulièrement radiophoniques témoignent d'une richesse au niveau conversationnelle et linguistique. Sur le plan linguistique, les interactions radiophoniques se distinguent des interactions quotidiennes par l'absence du support non verbal qui est substitué par le support verbal dans la majorité des cas. Ainsi, dans le langage quotidien on réalise la majorité des actes par le non-verbal.

En général les interactions sont régies par des règles linguistiques de production et d'interprétation ainsi qu'un ensemble de règles socialement prédéterminées, qui sont propres à chaque communauté. Dans le contexte d'une communauté sociale, le locuteur s'astreint à se conformer aux normes et aux valeurs qui gouvernent l'usage de l'implicite et qui déterminent sa nature.

En l'absence d'un contact direct entre les interactants, le fonctionnement de l'implicite dans les interactions radiophoniques, repose essentiellement sur le verbal (le présupposée) qui s'accompagne du paraverbal (le cas du sous-entendu et de l'ironie). Les participants parviennent parfois à l'interpréter en se référant à l'environnement discursif et au savoir partagé.

## **Bibliographie**

- Ducrôt, O., 1980, *Dire et ne pas dire*, Hermann
- Kerbrat- Orecchioni, C., 1998, *L'implicite*, Paris, Armand Colin
- Lalaoui-Chiali, F.Z., 2008, *Guide de sémiotique appliquée*, Oran, OPU
- Moeschler, J., 1985, *Argumentation et conversation. Elément pour une analyse pragmatique du discours*, Paris, Hatier/ Crédif, Coll. LAL.
- Vion, R., 2000, *La communication verbale .Analyse des interactions*, Paris, Hachette